



RAPPORT DU MAIRE - 2018

FAITS SAILLANTS – RAPPORT FINANCIER

Conformément aux nouvelles dispositions de la *Loi 122*, adoptée dans l'objectif de reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs, et conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2018 de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Préparé par Desaulniers, Gélinas, Lanouette, s.e.n.c.r.l., société de comptables professionnels agréés, firme de vérification externe, le rapport financier 2018 fait état d'un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins discales de 393 809\$. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté est de 925 463\$ et le surplus accumulé affecté est de 670 917\$. La dette à long terme au 31 décembre 2018 est de 1 917 700\$.

En 2018, la Municipalité a entrepris, avec l'appui de Rues principales, une démarche visant à se doter d'une vision future pour le noyau villageois ainsi qu'un plan pour le réaménagement du secteur. Nous avons organisé une consultation citoyenne avec les résidents du village ainsi que des représentants des différents organismes, regroupements et associations sur le territoire afin de définir les orientations qui nous ont guider dans le processus décisionnel quant à la restructuration physique de notre village. Ainsi, des plans et devis furent élaborés par une firme d'ingénierie et les travaux de revitalisation du noyau villageois ont débutés à l'automne. Il s'agit d'un projet estimé à 1.7 millions de dollar. Le projet vise la réfection de l'aqueduc et de la structure de la chaussée du chemin Principal, l'installation de trottoirs et de bandes, l'amélioration de la sécurité en zone scolaire ainsi que la mise en place de bandes cyclables. Le projet s'harmonisera également par l'ajout de lampadaires. La réalisation de ces travaux est attribuable en grande partie à un programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ). Ces travaux de la revitalisation du village ont comme objectifs d'optimiser le milieu de vie du noyau villageois en le rendant accueillant, attrayant, sécuritaire et animé et d'accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur municipalité.

Un nouveau poste d'agent au développement et à la vie communautaire a aussi été créé en 2018 afin de remplacer le poste de gestionnaire des loisirs permettant de mettre l'accent sur la refonte de l'ensemble de nos moyens de communication dont les réseaux sociaux et le développement de notre Municipalité. La volonté du conseil étant de prendre les moyens afin d'améliorer les outils de communication. Ainsi, 2018 fut marqué par la mise en place d'un facebook « municipal » et d'un facebook « communauté ».



RAPPORT DU MAIRE - 2018

FAITS SAILLANTS - RAPPORT FINANCIER

L'année 2018 a été également une année charnière fin de développer un évènement rassembleur permettant d'offrir un lieu de proximité, d'appartenance et d'accès aux produits et services locaux et régionaux aux résidents permanents et saisonniers. Nous avons ainsi développé le concept de la « Halte du Parc » qui s'apparente à un marché public.

La municipalité s'est également dotée, pour le service des travaux publics, en 2018, d'un équipement roulant en location 5 ans avec option d'achat soit une chargeuse. Cet équipement permettra d'effectuer plusieurs travaux sur le territoire avec plus d'efficacité.

En conclusion, l'année 2018 fût une année charnière qui a permis de débiter des travaux de la revitalisation du village qui permettra sans doute d'optimiser le milieu de vie du noyau villageois en le rendant accueillant, attrayant, sécuritaire et animé. Ces travaux ont pour objectif d'accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur municipalité.



Josée Magny, mairesse